

Nous sommes certainement en faveur d'une étude visant à amender la Constitution. Nous n'avons pas été les derniers dès notre arrivée en cette enceinte, en 1962, à demander que notre Constitution soit modifiée.

Aujourd'hui, on demande la création d'un comité chargé d'étudier nos problèmes constitutionnels. Mais il me semble qu'avant de songer à étudier la réforme constitutionnelle, on devrait d'abord se renseigner sur la façon dont elle aurait dû être appliquée.

Notre constitution n'a pas été respectée dans le passé par les gouvernements fédéral et provinciaux et avant de songer à l'amender, il serait important de faire cette constatation.

Si l'histoire prouve que nous avons souvent négligé de mettre notre constitution en pratique, comment pouvons-nous espérer qu'une nouvelle constitution sera appliquée?

Selon moi, nous devrions premièrement donner une garantie morale à la population et aux Législatures que la Constitution actuelle a été appliquée. Malheureusement, le passé nous prouve le contraire.

De plus, comment se fait-il que, dans une période aussi troublée que celle que nous traversons, nous interrompons nos travaux habituels pour discuter d'urgence de la Constitution, alors que, malheureusement partout au Canada, on conteste par des moyens radicaux?

Les membres du comité doivent se rendre dans les provinces Maritimes la semaine prochaine et, selon mes renseignements, ils ont déjà loué des chambres. On a déjà organisé leur transport et l'on a assigné les témoins qui devront comparaître devant ce comité. Malheureusement, à la Chambre, on n'a pas encore approuvé leur départ.

A mon avis, nous avons procédé trop rapidement. Nous agissons en vertu d'un plan établi qui fait qu'au lieu de vouloir mettre de l'eau sur la brûlante situation constitutionnelle, nous y mettons de l'essence. Dans le contexte politique du Canada, alors que le comité sur la Constitution s'apprête à aller entendre des témoignages dans les provinces Maritimes et dans les autres provinces, et étant donné surtout la situation critique au Québec, ce sera sûrement une belle occasion pour les séparatistes, pour les membres du FLQ et autres radicaux de profiter de la situation pour aller faire des représentations et des manifestations, ce qui ira directement à l'encontre du but pour lequel le comité sur la Constitution a été formé: procéder à une étude logique, sérieuse et objective. Le comité sera peut-être obligé de siéger dans des endroits où des manifestations aux conséquences malheureuses auront lieu.

• (2.30 p.m.)

Je ne voudrais pas être un prophète de malheur, mais dans les circonstances actuelles, je proposerais qu'on retarde de quelques semaines le voyage de ce comité, afin de permettre à la situation passagère qui sévit au Québec et dans le Canada de s'améliorer, comme je le souhaite.

Je ne vois pas du tout l'urgence de cette motion, bien que je l'approuve, mais je crois qu'en raison des circonstances actuelles, son adoption donnerait aux révolutionnaires et aux radicaux une occasion de tromper la population sur l'objectif de ce comité.

M. Gilles Marceau (Lapointe): Monsieur l'Orateur, je voudrais, au cours des quelques minutes qui vont suivre, apporter une modeste contribution au débat actuel sur la formation du comité mixte de la Chambre des communes

[M. Rondeau.]

et du Sénat qui aura pour tâche d'étudier la Constitution.

J'ai eu le plaisir d'assister, l'an dernier, aux séances de ce comité, qui était dirigé avec une compétence exceptionnelle par l'honorable député de Windsor-Walkerville (M. MacGuigan) et par l'honorable sénateur Lamontagne.

Il ne faut pas oublier, je crois, que le travail du comité sur la Constitution n'aboutira pas nécessairement à une modification complète. Ce comité a principalement pour but de permettre un dialogue efficace non seulement entre les députés, mais avec toute la population.

Je ne suis pas d'accord avec ceux qui prétendent que toute étude de la Constitution doit aboutir à une constitution nouvelle ou amendée. Avant tout, ce qui est le plus essentiel, ce n'est pas d'imposer une constitution à la population, mais de connaître son véritable désir. Il faut obtenir l'acceptation des Canadiens, de quelque origine qu'ils soient, de vivre ensemble dans un même pays. Quant à ceux qui attendent de ce comité une constitution nouvelle ou amendée, ils rendent un mauvais service à la population.

L'honorable député de Shefford (M. Rondeau) a dit tout à l'heure qu'il n'approuvait pas que les membres du comité sur la Constitution se rendent dans les provinces Maritimes. Je lui ferai remarquer tout simplement que, ne faisant pas partie de ce comité, il ne peut en réaliser ni l'importance ni la valeur.

Lorsque nous avons eu l'occasion, il n'y a pas tellement longtemps, de faire un voyage au Yukon et au Manitoba, j'ai été le premier à constater que je ne connaissais véritablement pas mon vaste pays ni ses problèmes, qui sont souvent les mêmes que ceux du Québec, à qui l'on reproche souvent d'être différent, mais qui, à certains points de vue, ne l'est pas.

Je crois que des voyages de ce genre nous permettent de prendre contact avec la population elle-même et non pas seulement avec des organismes qui représentent un élément important de la population. Ce qui est important, monsieur l'Orateur, c'est surtout de rencontrer les gens, de discuter avec eux et de déterminer quels sont leurs désirs et de quelle façon ils veulent vivre dans notre grand pays.

Je crois que ce comité est essentiel et que les délibérations doivent se poursuivre comme au cours de la dernière session. Je répète que je ne m'attends pas à voir naître dans un avenir très rapproché une nouvelle constitution, ni des amendements importants à la Constitution, mais je m'attends que tous les députés réalisent qu'indépendamment des partis politiques, nous avons reçu un mandat non pas de représenter un parti, mais de représenter la population et d'essayer de répondre à ses besoins véritables.

Comme l'a dit l'honorable député de Charlevoix (M. Asselin), j'ai, moi aussi, beaucoup d'espoir et j'ai la conviction qu'en dépit des difficultés passagères que nous traversons, on verra surgir entre tous les Canadiens un esprit de compréhension.

Les événements qui se passent au Québec ont une grande importance et ils permettront peut-être à plus de Canadiens de constater que nous traversons actuellement une période décisive de notre histoire. Au lieu de se décourager, de désespérer, de refuser de reconnaître la réalité, il est important que nous, Canadiens d'expression anglaise ou d'expression française, unissions nos forces pour donner au Canada une structure qui soit à sa mesure.